



HAL
open science

Découverte et usages administratifs de la zadruga dans le sud de la monarchie habsbourgeoise au xviii^e siècle

Benjamin Landais

► **To cite this version:**

Benjamin Landais. Découverte et usages administratifs de la zadruga dans le sud de la monarchie habsbourgeoise au xviii^e siècle. *Revue des études slaves*, 2020, 91 (3), pp.277-291. 10.4000/res.3637 . hal-03949843

HAL Id: hal-03949843

<https://hal.science/hal-03949843>

Submitted on 5 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Revue des études slaves

XCI-3 | 2020

Une collectivité idéale. L'héritage politique de la *zadruga* dans les Balkans

Découverte et usages administratifs de la *zadruga* dans le sud de la monarchie habsbourgeoise au XVIII^e siècle

*Discovery of the
Zadruga
and Its Administrative Uses in the South of the Habsburg Monarchy in the 18th
Century*

Benjamin Landais



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/res/3637>

DOI : 10.4000/res.3637

ISSN : 2117-718X

Éditeur

Institut d'études slaves

Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2020

Pagination : 277-291

ISBN : 978-2-7204-0659-1

ISSN : 0080-2557

Ce document vous est offert par École des hautes études en sciences sociales (EHESS)



Référence électronique

Benjamin Landais, « Découverte et usages administratifs de la *zadruga* dans le sud de la monarchie habsbourgeoise au XVIII^e siècle », *Revue des études slaves* [En ligne], XCI-3 | 2020, mis en ligne le 15 novembre 2021, consulté le 04 mai 2023. URL : <http://journals.openedition.org/res/3637> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/res.3637>

Tous droits réservés

DÉCOUVERTE ET USAGES ADMINISTRATIFS DE LA ZADRUGA dans le sud de la monarchie habsbourgeoise au XVIII^e siècle

PAR

Benjamin LANDAIS

Avignon Université – Centre Norbert Elias (UMR 8562)

Le terme de *zadruga*, lorsqu'il désigne le ménage multiple serbe, autrement dit une famille constituée de plusieurs couples apparentés vivant, travaillant et possédant la terre en commun, ne semble pas apparaître avant le début du XIX^e siècle : la première mention connue remonte à 1818, dans les écrits de Vuk Karadžić¹. Mais certaines analyses démographiques, menées à partir de données statistiques² ou qualitatives³, ont montré l'importance de cette structure des ménages dans les Balkans dans certaines zones et certaines circonstances bien avant cette date. Toutefois, le constat, fait *a posteriori*, de la prévalence de ce type d'organisation familiale au sein d'une population donnée ne dit presque rien de la manière dont les contemporains se représentaient cette situation. Une historicisation du concept même de *zadruga*, qui associe un caractère culturel national à une forme de ménage, est indispensable.

Transportées à l'époque moderne et, plus encore, à l'époque médiévale, les conceptions ethnographiques de la *zadruga* ont évidemment peu de sens : il leur manque des outils de mesures et d'analyses démographiques – qui n'apparaissent qu'au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, avec l'usage administratif

1. M. Todorova, *Balkan Family Structure and the European Pattern: demographic developments in Ottoman Bulgaria*, Budapest – New York, Central European University Press, 2006, p. 127.

2. E. A. Hammel, « The *zadruga* as process », in : P. Laslett, R. Wall (eds.), *Household and Family in Past Time*, Cambridge, Cambridge University Press, 1972, p. 335-373 ; R. F. Byrnes (ed.), *Communal Families in the Balkans: The Zadruga*, London, University of Notre Dame Press, 1976 ; Karl Kaser, « The Balkan joint family household: seeking its origins », in *Continuity and Change*, 1994, p. 45-68 ; Id., *Freier Bauer und Soldat. Die Militarisierung der agrarischen Gesellschaft an der kroatisch-slavonischen Militärgrenze (1535-1881)*, Wien – Köln – Weimar, Böhlau, 1997, p. 525-598 ; J. Čapo Žmegač (ed.), « New Evidence and Old Theories: Multiple Family Households in Northern Croatia », *Continuity and Change*, n° 11(3), 1996, p. 375-398.

3. M. Gavazzi, « The extended family in southeastern Europe », in *Journal of Family History*, 7, 1982, p. 89-102.

des tables de mortalité et des recensements réalisés dans une perspective populationniste⁴ –, mais aussi une intelligence de ce que peut être une culture nationale, notion qui n'émerge en Europe qu'à partir des années 1770⁵, même s'il existe une construction littéraire des stéréotypes nationaux depuis le xv^e siècle⁶ et des discours sur la diversité des peuples du monde basés sur des enquêtes missionnaires et administratives depuis le xvi^e siècle⁷. La rencontre de ces deux nouvelles conceptions – démographie et cultures nationales –, nécessaires à la conception contemporaine de la *zadruga*, n'est ainsi rendue possible qu'à partir du troisième quart du xviii^e siècle.

L'idée qu'il existe une association entre une forme particulière d'organisation de la famille – en l'occurrence ce qu'on nommera plus tard le ménage multiple – et la nation serbe, en opposition avec le modèle de la famille nucléaire, associé, lui, à une Europe plus occidentale, peut déjà être trouvée à cette date. Mais elle ne se manifeste pas sous la forme que le nationalisme romantique lui a donnée et qui l'a rendue célèbre sous le terme de *zadruga*. Le processus qui aboutit à ce résultat est long et chaotique. Tous les éléments constitutifs de la définition de la *zadruga* quelques générations plus tard – communauté de vie, de biens et de travail, caractère national – n'apparaissent pas comme étant immédiatement liés dès le départ. Avant d'être célébré par des écrivains, des historiens et des folkloristes, le ménage multiple serbe a, en effet, fait l'objet de plusieurs définitions successives, utilisant des catégories flottantes, et de plusieurs dénominations. Ces développements, plus ou moins élaborés, se retrouvent sans surprise chez les administrateurs : ce sont eux qui ont principalement laissé, à côté de quelques ecclésiastiques et voyageurs perspicaces, les observations les plus précises sur les comportements des populations dans cette zone et à cette époque.

Le cas le plus connu est celui des officiers des confins militaires habsbourgeois qui utilisent le terme de *Hauscommunion* pour désigner cette structure

4. J.-Cl. Perrot, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, xvii^e-xviii^e siècles*, Paris, Éd. de l'EHESS, 1992 ; Éric Brian, *la Mesure de l'État : administrateurs et géomètres au xviii^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1994 ; J. Nipperdey, *Die Erfindung Der Bevölkerungspolitik : staat, politische Theorie und Population in der Frühen Neuzeit*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 2012.

5. J. Szűcs, *Nemzet és történelem*, Budapest, Gondolat, 1974 ; E. Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780 : programme, mythe, réalité*, Paris, Gallimard, 1992 [1990], p. 25-62.

6. A. Bues, R. Rexheuser (dir.), *Mittelalterliche nationes – neuzeitliche Nationen. Probleme der Nationenbildung in Europa*, Wiesbaden, Harrassovitz Verlag, 1995 ; H. Beumann, « Europäische Nationenbildung im Mittelalter – Aus der Bilanz eines Forschungsschwerpunktes », in *Geschichte in Wissenschaft und Unterricht*, Offenburg, Lehrmittel-Verlag, 1988, p. 587-593 ; C. Hirschi, *Wettkampf der Nationen. Konstruktionen einer deutschen Ehrgemeinschaft an der Wende vom Mittelalter zur Neuzeit*, Göttingen, Wallstein, 2005 ; R. Stauber, « Nation, Nationalismus », in : Fr. Jaeger (dir.), *Enzyklopädie der Neuzeit*, vol. 8, Suttgart-Weimar, 2008, col. 1056-1081.

7. M. Duchet, *Anthropologie et histoire au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, 1995 [1971] ; P. P. Gossiaux, « Séquences de l'Histoire dans l'anthropologie des Lumières. Problèmes et mythes », in : B. Rupp-Eisenreich (dir.), *Histoires de l'anthropologie : xv^e-xix^e siècles*, Paris, Klincksieck, 1984, p. 67-85 ; Cl. Blanckaert, *Naissance de l'ethnologie ? Anthropologie et missions en Amérique, xv^e-xviii^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1985 ; G. Gliozzi, *Adam et le Nouveau Monde : la naissance de l'anthropologie comme idéologie coloniale : des généalogies bibliques aux théories raciales (1500-1700)*, Paris, Théâtète, 2000 [1977].

familiale chez les soldats orthodoxes de Croatie, Slavonie et Syrmie. L'existence locale de cette communauté de vie, de bien et de travail a fait couler beaucoup d'encre et a souvent été décrite comme un pilier du système politico-juridique des confins, sinon même une création de ce dernier⁸. Cette thèse enlève tout sens à l'idée d'une découverte de la *zadruga* par les administrateurs : celle-ci doit être abandonnée au profit de celle d'une simple invention. Ce serait toutefois attribuer beaucoup d'influence à l'État habsbourgeois et à ses agents, surtout à cette date précoce, dans le façonnement des pratiques sociales. De fait, cette position ne résiste pas à l'analyse si l'on déplace notre observation à une région voisine, peuplée elle aussi d'une forte proportion d'orthodoxes de langue serbe, mais soumise à d'autres principes de gouvernement : le Banat. Bien que moins connus, les mémoires administratifs de cette province mentionnent eux aussi, dès la fin des années 1760, la tendance des Serbes à former des ménages multiples. Cette structure familiale n'y est cependant pas favorisée par l'administration, contrairement aux confins militaires. Cela fait donc de cette province un cas d'étude idéal. Sans tomber dans l'excès inverse, celui d'une découverte fortuite, sans lien avec les pratiques de gouvernement des administrateurs, il nous est possible de reconstituer la genèse de la conception théorique de cette *zadruga* qui ne dit pas son nom, en prenant en compte le contexte particulier dans lequel elle apparaît :

- L'étroite association des observations faites sur la population locale à un usage administratif précis : fiscal, sanitaire, sécuritaire, religieux, moral (dans le sens d'une « police des mœurs ») ou de colonisation.
- La polysémie des appartenances nationales à cette période : entre « nations » confessionnelles, groupes linguistiques, appartenances régionales et corps privilégiés.
- L'origine étrangère – en l'occurrence des pays autrichiens et bohêmes – des administrateurs civils présents dans le Banat, ce qui place leurs discours dans un univers intellectuel particulier : celui des Lumières allemandes catholiques et du succès contemporain des sciences camérales.

Ces trois éléments nous permettent déjà de mesurer la distance qui sépare ces représentations émanant des officiers civils pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, des discours plus tardifs des nationalistes. Saisir le sens des premières implique de se plonger tout autant 1) dans les pratiques de gestion – ou plutôt de « police », pour reprendre le vocabulaire des contemporains – que dans celles 2) d'écriture des administrateurs. Seule une étude parallèle de ces deux niveaux, dont l'un n'est pas tout à fait le reflet de l'autre, nous permettra de comprendre comment s'est élaborée, en une quinzaine d'années, de 1769 à 1785, la définition d'une telle structure familiale.

8. Kaser, *op. cit.*

Depuis sa conquête sur l'Empire ottoman en 1716, le Banat appartient à la monarchie habsbourgeoise. Il est directement géré par des organes de gouvernement situés à Vienne : le conseil aulique de guerre et la chambre aulique, qui supervisent à distance le travail de leurs officiers. Contrairement aux autres provinces, ce territoire n'abrite ni noblesse ni états. Il s'agit du plus vaste domaine de la couronne de toute la monarchie (28 000 km², superficie équivalente à celle de la Belgique actuelle). Jusqu'en 1778, l'administration régionale, formée principalement de fonctionnaires de la chambre aulique et secondairement de quelques officiers militaires, assume toutes les responsabilités en matière de finance, de justice et de gestion domaniale.

La diffusion d'un discours portant sur la population du Banat, au-delà du cercle des officiers locaux, est une pratique courante depuis la conquête de la province. C'est le cas, évidemment, dans les correspondances circulant entre Vienne et Timișoara, mais aussi dans les mémoires administratifs : la rédaction de ces documents assez volumineux (de 100 à 400 pages manuscrites) fait partie des tâches dévolues à chaque président de l'administration ou inspecteur impérial lors de sa prise de fonction. Ce genre particulier de littérature grise, que l'on retrouve dans tous les États européens de l'époque moderne, obéit à des exigences formelles précises. Ils sont habituellement composés de trois parties : d'abord des descriptions statistiques – qualitatives, mais intégrant de plus en plus d'éléments chiffrés au cours du siècle – du pays, suivies d'un exposé systématique de l'état de la « constitution » (*Verfassung*) locale – c'est-à-dire du système de normes réglant le fonctionnement du gouvernement régional –, et enfin, la présentation des éventuelles réformes à apporter à cette « constitution ».

C'est dans la première partie de ces mémoires que nous trouvons des observations détaillées sur la province et ses habitants. Selon un plan qui varie peu dans le temps, mais où s'ajoutent toujours de nouvelles données, on discute de la superficie du pays, de sa géographie naturelle, de son histoire, puis de sa population : la religion, les mœurs, les occupations économiques des sujets sont passées en revue. Nous observons un processus cumulatif des informations. Chaque mémoire reprend puis complète ce qui a été écrit dans le précédent. L'originalité de ces documents, dans le Banat, concerne la place prise par les catégories nationales, dont les administrateurs militaires et civils usent et abusent. Or, les sens donnés au mot « nation » et aux gentilés diffèrent à la fois de ceux que l'on retrouve dans l'ouest de la monarchie à cette date – la « nation » désigne le plus souvent la région d'origine des habitants⁹ – et de ceux qui se rapportent aux « nations » privilégiées des pays hongrois – la « *natio hungarica* », c'est-à-dire la noblesse du royaume de Hongrie, ou les « nations »

9. G. Klingenstein, « Was bedeuten 'Österreich' und 'österreichisch' im 18. Jahrhundert? Eine Begriffsgeschichtliche Studie », in : R. G. Plaschka et alii (dir.), *Was heißt Österreich? Inhalt und Umfang des Österreichbegriffs vom 10. Jahrhundert bis heute*, Wien, Österreichischen Akademie der Wissenschaften, 1995, p. 149-220, p. 165-167.

saxonne, hongroise et sicule en Transylvanie. Il s'agit, ici, de groupes aux contours relativement flous, pour la définition desquels le critère linguistique semble néanmoins déterminant. À chacun de ces groupes sont attribuées des caractéristiques nationales touchant les mœurs, les habitudes économiques (types de production, techniques utilisées) et leur attitude politique envers la monarchie.

Ce procédé n'a rien d'original dans une Europe lettrée friande d'une littérature portant sur les caractères nationaux¹⁰. Les mémoires administratifs banatais ne sont cependant influencés que de manière très marginale par ces ouvrages, quand bien même certaines similitudes affleurent dans la façon de traiter des caractères nationaux. Une des raisons en est que les « nations » du Banat n'appartiennent pas à la liste habituelle des peuples que dressent les tableaux des nations européennes : c'est en particulier le cas des deux principaux groupes, respectivement désignés par les exonymes « Rasciens » (terme interchangeable avec celui de « Serbe ») et « Valaques » (assimilés, à partir des années 1770 à l'endonyme « Român »). Même lorsque les descriptions administratives abordent des « nations » banataises plus communes – les Allemands, les Grecs ou les Hongrois –, les caractères retenus pour les dépeindre n'empruntent pas ou peu aux *topoi* répandus par ailleurs, mais reflètent des jugements valables uniquement dans un horizon régional. La construction de ces caractères nationaux doit donc être comprise comme une entreprise provinciale menée par les administrateurs eux-mêmes et permettant à la fois de justifier et de guider leurs pratiques de gouvernement. Ce rôle des catégories nationales dans la construction d'un savoir politique et administratif n'est pas spécifique au Banat. Il est lié tout aussi bien au succès des théories néo-hippocratiques dans la production et la justification des maximes de gouvernement, singulièrement la théorie du climat¹¹, qu'à la sédimentation des pratiques de collecte d'un savoir local par les administrateurs d'Ancien Régime¹².

Ce processus de construction administrative locale des caractères nationaux est rendu particulièrement visible par son évolution sur un demi-siècle :

10. F. K. Stanzel, *Europäer : Ein imagologischer Essay*, Heidelberg, Universitätsverlag C. Winter, 1998 [1997].

11. P. Barrière, « Montesquieu et la notion de climat », *Actes de l'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux*, 4^e série, t. XVIII, 1962, p. 45-48 ; M. Cardy, « Discussion of the theory of climate in the Querelle des Anciens et des Modernes », dans T. Besterman (ed.), *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, vol. 163, Oxford, The Voltaire Foundation, 1976, p. 73-88.

12. Loin du Banat, mais dans un cadre également régional, un processus comparable est visible dans les écrits des intendants d'Alsace (J.-M. Boehler, « La perception de "l'autre" dans la champagne alsacienne des XVII^e et XVIII^e siècles », in *Revue d'Alsace*, n° 120, 1994, p. 61-96, ici p. 61). Plus proche, la description des comitats hongrois initiée par Mátyás Bél dans les années 1740 relève de la même logique : ses correspondants locaux, officiers des comitats et seigneurs fonciers, en particulier dans le sud et l'est de la Hongrie, utilisent les mêmes types de catégories nationales pour décrire les communautés paysannes (I. Berkeszi, « Délmagyarország monográfiája Bél Mátyástól 1731-ből », *Történelmi és régészeti Értesítő*, n° 8/4, 1892 ; G. Tóth, *Bél Mátyás „Notitia Hungariae novae...” című művének keletkezéstörténete és kéziratának ismertetése*, thèse, Budapest, 2007).

– En 1718¹³ : sans expérience locale, les nouveaux administrateurs (Alexander Johann von Kallaneck pour la chambre aulique et Claude Florimond d'Argenteau pour le conseil aulique de guerre) insistent d'abord sur les divisions confessionnelles entre catholiques et orthodoxes, ces derniers étant qualifiés de *Nationalisten*, c'est-à-dire membres de la « nation illyrienne », désignant les fidèles habsbourgeois de la métropole serbe, installée à Belgrade puis à Sremski Karlovci¹⁴. Ils différencient néanmoins « Rasciens » et « Valaques », en revenant sur leur prétendue origine antique : « illyrienne » pour les premiers, « dace » pour les seconds, reprenant là simplement une tradition littéraire humaniste remontant aux XVI^e et XVII^e siècles¹⁵. Mais ces deux « nations » restent considérées comme des sujets peu fiables, compte tenu de leur foi orthodoxe et de leur mobilité.

– À partir de 1734¹⁶ : une première distinction de caractère national est signalée entre ces deux nations : une préférence pour la plaine et l'élevage bovin pour les « Rasciens » et de la montagne pour les « Valaques ». Pour le reste, la faiblesse de leur production pour le marché, l'ignorance et l'ivrognerie sont attribuées aux deux peuples.

– À partir de 1740¹⁷ : les deux nations ne sont plus traitées indifféremment du point de vue politique. Les « Rasciens », compte tenu de la fidélité de certains notables pendant la guerre austro-ottomane de 1736-1739, sont réputés profondément loyaux. Les « Valaques », identifiés aux paysans et bergers révoltés des environs de Caransebeș, sont, au contraire, tenus pour des opportunistes, choisissant de se ranger tantôt derrière les Ottomans tantôt derrière les Habsbourg.

– À partir de 1753¹⁸ : la différenciation des pratiques économiques entre les deux peuples est approfondie. Les « Rasciens » sont réputés plus riches et plus portés au commerce que les « Valaques ». C'est là le reflet d'une politique de collaboration suivie avec les marchands-éleveurs de bétail de la vallée du Danube et de la Tisza, relais indispensables de l'administration dans l'exploitation et l'aménagement des steppes et des marais, mais aussi dans le prélèvement des impôts.

13. Mémoire consulté : Einrichtungsprojekt (OeStA [Österreichisches Staatsarchiv], FHKA [Finanz-Hofund Kammerarchiv], Neue Hofkammer [NHK], Ungarischer Kammerale [UK], Banater Akten [BA], KT 4, f° 50-62 ; annexes A, B, C et D, f° 63-103).

14. E. Turczynski, *Konfession und Nation. Zur Frühgeschichte der serbischen und rumänischen Nationsbildung*, Düsseldorf, pädagogischer Schwann Verlag, 1976 ; P. J. Adler, « Serbs, Magyars and Staatsinteresse in Eighteenth Century Austria: A Study in the History of Habsburg Administration », in *Austrian History Yearbook*, n° 12-13, 1, 1976-1977, p. 116-147.

15. A. Armbruster, *Romanitatea Românilor Istoria unei idei*, București, Ed. Academiei Republicii Socialiste România, 1972.

16. Mémoire consulté : Chorographia Bannatus Temessiensis sub auspiciis novi gubernatoris edita (OeStA, FHKA, Sammlungen und Selekte [SUS], Hs. 424).

17. Mémoire consulté : Idea über die Bannatische Einrichtung (OeStA, FHKA, NHK, UK, BA, KT 124, f° 58-71 et 388-404).

18. Mémoire consulté : Ignaz Fr[ei]h[err] von Kempfen, Gründlicher Bericht von dem Temeswarer Banat, und deselben dermahlinger Systemal Verfassung, juin 1760 (OeStA, FHKA, SUS, Hs. 1126/1-2).

Tous ces caractères nationaux font partie, à la fin des années 1760, des *topoi* assimilés par les administrateurs habsbourgeois et inlassablement répétés, non seulement dans les mémoires administratifs, mais aussi dans leurs nombreuses correspondances avec Vienne. Il n'y a dès lors rien d'étonnant à ce que l'empereur Joseph II les reprenne dans les notes qu'il rédige lors de son premier voyage dans le Banat en 1768¹⁹. La relative pauvreté de ce discours, bien loin d'observation ethnographiques, est le résultat d'un contact très limité entre fonctionnaires habsbourgeois et une couche très limitée de notables orthodoxes. Même si certaines habitudes économiques sont mentionnées, l'organisation du travail agricole de l'immense majorité de la population, où la structure familiale a son importance, reste largement ignorée. C'est l'indice de la persistance d'une vaste zone grise, hors de portée du gouvernement régional, pendant près d'un demi-siècle.

Notre objectif n'est pas ici de nous appuyer sur un *argumentum a silentio*, mais de montrer pourquoi les mémoires administratifs, rédigés par l'administration banataise pour les organes de gouvernement viennois, n'ont pas produit de réflexion systématique sur les structures familiales. Cela ne préjuge en rien ni du contenu de l'immense masse des correspondances administratives, dont le contenu est plus riche que celui des mémoires, ni évidemment de la conscience qu'avaient les officiers de cette question.

Comme l'ont signalé plusieurs auteurs²⁰, le statut particulier du Banat dans la monarchie – un domaine de la couronne de la taille d'une province – en fait un terrain de jeu, voire un laboratoire idéal, pour des administrateurs nourris de caméralistique. Les domaines d'application de ces sciences de l'État et de gouvernement englobaient en effet tout aussi bien l'action des princes que des propriétaires fonciers. Cette idée, bien que séduisante et partiellement valide, reste fautive pour les cinquante premières années d'existence du Banat habsbourgeois. Malgré son passage sous le sceptre habsbourgeois, la région connaît une certaine continuité dans les principes de son administration. Les nouveaux maîtres du pays confirment ainsi deux institutions héritées de la période ottomane :

– La capitation²¹ : la répartition de l'impôt est calculée sur la base d'un recensement des têtes fiscales de chaque village. Jusqu'en 1753, tout homme marié, qu'il vive ou non sous son propre toit ou sous celui d'un autre chef de famille compte pour un. Le système fiscal est légèrement réformé en

19. OeStA, Haus-, Hof- und Staataarchiv [HHStA], Hausarchiv, Hofreisen 2-2, f° 175.

20. J. Kallbrunner, „Deutsche Siedlungen in Serbien im 18. Jahrhundert“, in *Deutsche Hefte für Volks- und Kulturbodenforschungen*, II, Leipzig, 1931-1932, p. 31 ; S. Jordan, *Die kaiserliche Wirtschaftspolitik im Banat im 18. Jahrhundert*, München, R. Oldenbourg, 1967, p. 8-12 ; R. Born, « Bollwerk und merkantilistisches Laboratorium. Das Temeswarer Banat in der Planungen der Wiener Zentralstellen (1716-1778) », in : H.-C. Maner, (dir.), *Grenzregionen der Habsburgermonarchie im 18. und 19. Jahrhundert*, Münster, Lit, 2005, p. 37-49.

21. Sur la fiscalité banataise, voir : C. Feneșan, *Administrație și fiscalitate în Banatul imperial 1716-1778*, Timișoara, Editura de Vest, 1997.

1753. Désormais, un homme marié habitant dans une maison dont il n'est pas le chef ne compte que pour trois quarts de tête fiscale. Cette mesure favorise donc la déclaration des ménages multiples. Le recensement des têtes fiscales est délégué à des notables locaux.

– Les knèzes et ober-knèzes²² : ces chefs de village et de district – des notables élus par les communautés – ont pour fonction de collecter l'impôt pour le compte de l'administration impériale. Ils sont responsables de la répartition de l'impôt à l'intérieur des communautés villageoises, sans devoir en rendre compte sur aucun registre que ce soit. Ils rendent également la justice, à l'échelle locale, et sont responsables de la répartition des terres d'un finage entre ses habitants, question dont les fonctionnaires caméaux se désintéressent. Par conséquent, la transmission et le partage des terres sont réglés en fonction d'un droit coutumier, non écrit. Le tribunal régional de Timișoara, qui applique le droit civil et criminel de Basse-Autriche, n'intervient pas dans ces affaires.

L'administration habsbourgeoise du Banat reste donc extrêmement légère et se désintéresse de questions qui sont pourtant, ailleurs, au centre de la gestion domaniale : à savoir l'enregistrement des capacités de travail des paysans, en relation avec la mise en valeur des lopins. La capitation et la libre répartition des terres subsistent pendant un demi-siècle, alors que les seigneuries situées plus au nord ou à l'ouest de la grande plaine ont réussi à mettre progressivement en place des « *urbaria* » – contrats précisant les obligations et redevances de chaque paysan envers son seigneur – et à mettre fin à la gestion communautaire des terres²³.

La raison d'un désintéret des administrateurs habsbourgeois pour la question de la structure familiale n'est cependant pas réductible à un manque d'information, consécutif à leur éloignement du terrain. Les dénombremens fiscaux contiennent, en effet, la catégorie des « fils mariés » vivant sous le toit de leur père dès 1719²⁴. De même, l'enregistrement des migrants originaires de l'Empire ottoman, aux maisons de quarantaine de Pančevo et Orșova, détaille la composition des familles et fait apparaître un nombre important de ménages multiples²⁵. Ces renseignements sont enregistrés dans un but fiscal, celui de l'équité entre les sujets face à l'impôt impérial : ils n'ont d'influence que sur la répartition de la capitation entre les villages et à l'intérieur des communautés, pas sur le niveau global de la contribution, déterminé par l'administration régionale indépendamment du nombre de têtes fiscales. Cela explique l'absence d'intéret des officiers pour favoriser tel ou tel type de ménage.

22. Id., *Cnezi și obercnezi în Banatul imperial 1716-1778*, București, Editura Academiei Române, 1996.

23. K. Tagányi, *A földközösség története Magyarországon*, Budapest, 1950.

24. OeStA, FHK, NHK, UK, BA, KT 5.

25. B. Landais, « Enregistrer l'ethnicité au XVIII^e siècle : l'identification des migrants ottomans à la frontière habsbourgeoise », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 66/4, 2019, p. 89-120.

Le statut original du Banat dans la monarchie, pays sans noblesse et sans états, en faisait un apax juridique et politique dont le maintien devenait difficilement justifiable cinquante ans après la conquête. La rupture est cependant la conséquence d'un concours de circonstances exceptionnel. Marie-Thérèse donne la possibilité à son fils Joseph II, corégent depuis 1765, de s'occuper directement des affaires banataises et de lancer plusieurs réformes. Il fait là ses premières armes politiques. Il est aidé en cela par une commission impériale, enquêtant depuis 1766 sur les abus commis par l'ancienne équipe au pouvoir. Il se rend également sur place à trois reprises – en 1768, 1770 et 1773 – pour observer le fonctionnement administratif interne, s'entretenir avec les officiers et recevoir directement les plaintes des sujets²⁶. De retour de son premier séjour, il se décide à changer toute l'administration et fait nommer les membres de la commission d'enquête à la tête du gouvernement régional au début de l'année 1769.

L'empereur et cette nouvelle équipe sont au diapason concernant la nécessité d'un bouleversement profond du gouvernement local, qu'ils estiment rétrograde et peu différent de ce qu'il était sous la domination ottomane. Principalement inspirés par les sciences camérales, dont l'étude est désormais requise pour exercer en tant que conseiller régional de l'administration, ils sont favorables à l'élargissement des domaines d'intervention de l'administration. Conformément à ces nouveaux principes, il s'agit, entre autres, de guider les comportements individuels vers la réalisation du bien commun (*Gemeinwohl*) et d'un plus grand bien-être (*Wohlfahrt*) de toute la société. Dans ce cadre conceptuel, contrairement aux enseignements de l'économie politique anglaise et écossaise de la fin du siècle, l'action de l'État et les aspirations des individus ne sont pas considérées comme contradictoires. Il existe une harmonie préétablie des intérêts du souverain et de ses sujets. Cela conforte les administrateurs dans leur nouveau rôle, celui de déterminer quelles sont les bonnes pratiques économiques à promouvoir.

Le projet consiste à moderniser le système fiscal, à savoir remplacer la capitation par un impôt foncier. Mais la mise en place d'un impôt foncier n'implique pas seulement l'élaboration d'un cadastre, elle nécessite aussi la codification des droits de propriété. Ces droits, qui étaient loin d'être inexistantes mais dont la réglementation échappait jusqu'alors totalement à l'administration, sont considérés comme nuls et non avenus. Sur cette *tabula rasa*, les officiers se sentent donc autorisés à rebâtir une société conforme à un modèle inspiré par la littérature caméraliste²⁷ : l'exploitation agricole familiale de taille moyenne, en faire-valoir direct, a l'avantage théorique de garantir l'indépendance économique du père de

26. A. Hegedüs, « Joseph II. Und die Refeudalisierung des Banats », in : G. Klingenstein, R. G. Plaschka, (dir.), *Österreich im Europa der Aufklärung*, Wien, Verlag der Österreichischen Akademie der Wissenschaften, vol. 1, p. 139-152 ; D. Beales, *Joseph II, 1 : In the shadow of Maria Theresa 1741-1780*, Cambridge, Cambridge university press, 1987, p. 246-251 et 362-363 ; Krisztina Kulcsár, *II. József utazásai Magyarországon, Erdélyben, Szlavóniában és a temesi Bánságban 1768-1773*, Budapest, Gondolat, 2004, p. 315-334.

27. Guillaume Garner, *État, économie, territoire en Allemagne : l'espace dans le caméralisme et l'économie politique 1740-1820*, Paris, Éd. de l'EHESS, 2005, p. 144-146 et 157-159.

famille, partant son indépendance politique, fondement d'une société de sujets-citoyens, responsables et propriétaires. Ce modèle reste habituellement au rang d'une simple utopie administrative et n'influence que marginalement l'action des fonctionnaires ou des officiers seigneuriaux. Son succès inattendu dans le Banat s'explique par l'étendue des pouvoirs de l'administration régionale et la détermination de Joseph II.

Une fois passé l'enthousiasme initial qui a présidé à l'élaboration de la réforme en cabinet, les nouveaux administrateurs se retrouvent totalement démunis face à un monde inconnu : la plupart sont originaires de Bohême et découvrent pour la première fois le Banat à cette date, tandis qu'ils ne bénéficient pas de la transmission de l'expérience de leurs prédécesseurs dans le domaine agraire, la répartition des terres et la gestion des cultures étant entièrement abandonnées aux communautés villageoises jusque-là. Le modèle de la famille nucléaire, qui cultive son lopin individuel en respectant l'assolement triennal, n'est alors appliqué que dans les colonies allemandes, qui se multiplient depuis 1765. Bien que la connaissance des structures agraires et familiales locales reste floue, les administrateurs sont néanmoins conscients, dès le début, de l'importance du changement qu'ils sont sur le point de susciter dans les pratiques sociales du reste de la population. Dès 1769, une instruction générale sur les nouveaux principes du gouvernement régional, approuvée par Marie-Thérèse, aborde le cas du ménage multiple comme communauté de vie²⁸. Cette tendance à la cohabitation de plusieurs familles sous un même toit, dont la prévalence n'est ni connue ni même discutée, est attribuée à la fois à la « nation rascienne » et « valaque ». La nécessité d'œuvrer pour la scission de ces ménages multiples en unités plus petites est affirmée. Toute contrainte dans cette entreprise est cependant exclue. C'est par des mesures d'incitations douces – la réduction des redevances et la fourniture gratuite de bois de construction – que les couples mariés devraient être poussés à s'installer dans leur propre maison et à quitter le toit de leurs ascendants ou collatéraux.

Cette première association entre un caractère national et le ménage multiple – aucun nom spécifique n'est utilisé pour qualifier cette situation, les textes se contentant de la périphrase utilisée jusqu'alors dans les documents fiscaux : « plusieurs familles qui vivent sous un même toit » – ouvre une période de discussion sur la nature de cette structure et, surtout, sur ses conséquences pour les réformes en cours. La réflexion sur ces pratiques sociales se déplace rapidement de la question de la communauté de vie vers celle de la communauté des biens. Les deux questions sont évidemment liées, dans la mesure où l'objectif principal, à savoir le fractionnement des grandes unités familiales, passe par la réforme du droit de propriété. Or, dès 1770, le commissaire impérial Wolfgang von Kempelen insiste sur la fréquence de la communauté des biens dans les

28. OeStA, FHKA, NHK, UK, BA, KT 145, 25/9/1769.

familles orthodoxes qui constituerait un obstacle de taille à la réforme : selon leurs coutumes, les propriétés familiales resteraient indivisibles et seraient systématiquement transmises à l'aîné des parents survivants²⁹.

L'auteur ne nous indique malheureusement pas comment il en est venu à faire cette observation. Mais le point important ne se situe pas ici. Ce qui compte est le déplacement de l'argumentaire du domaine fiscal et économique vers le domaine juridique. Cette remarque sonne le glas d'une autonomie juridique et judiciaire des populations locales à deux niveaux : celui de l'Église et celui de la communauté. Depuis 1691, les privilèges léopoldiens attribués à la « nation illyrienne », autrement dit aux sujets orthodoxes de la monarchie, laissent en effet, comme dans l'Empire ottoman, le règlement des affaires matrimoniales à l'Église orientale et lui octroient même le droit d'aubaine sur ses fidèles³⁰. Chaque communauté villageoise suivait par ailleurs ses propres coutumes en matière de transmission des terres : les différends étaient réglés au niveau du tribunal de village, où siégeaient le knèze et les anciens, jurés ou kmets, ou au niveau de l'ober-knèze. À l'inverse, les affaires civiles des colons allemands installés dans la province étaient entièrement régies par les lois de Basse-Autriche, depuis la conquête. Mais au cours de cette première étape, aucun effort sérieux n'est encore entrepris pour appliquer l'utopie agricole des administrateurs caméralistes. Le ménage multiple n'est donc pas associé à une culture nationale, mais à l'ensemble d'un groupe confessionnel, soumis à une même juridiction : les « Nationalisten », qu'on oppose à la population des « Colonisten ». Nous ne pouvons donc pas encore parler, dans ce contexte, d'élaboration culturelle d'un *topos* national. La différence entre structures familiales semble uniquement inscrite dans le droit et dans les pratiques de gouvernement, non dans les mœurs. L'espoir d'une disparition rapide des ménages multiples, une fois ces deux obstacles levés – juridique et politique –, montre que les nouveaux administrateurs ne croient pas à un attachement durable à cette forme familiale ou, autrement dit, à un enracinement dans les mœurs.

L'application de la réforme de division des terres et ses difficultés contribuent toutefois à dessiller les administrateurs sur leur conception des comportements démographiques et à déplacer le débat. Les colonies dont l'ensemble de la vie économique est prise en charge par l'État lors de leur installation, servent alors de modèle au reste de la province. Le coup d'envoi est donné en 1772, date à laquelle sont décidés la division des terres et le cadastrage de toute la province³¹. Dans les 600 villages du Banat, chaque famille doit alors recevoir une « session », terme qui désigne un ensemble de parcelles comprenant des champs cultivables, un lopin de prairie de fauche et une maison avec jardin.

29. OeStA, FHKA, SU, Hs 495.

30. J. Radonić, M. Kostić, *Srpske privilegije od 1690 do 1792*, Beograd, Naučna knjiga, 1954.

31. B. Landais, « Du partage communautaire de la terre au lopin familial : vie politique au village et réforme cadastrale dans les marges balkaniques de la monarchie des Habsbourg au XVIII^e siècle », dans *Histoire et Sociétés Rurales*, n° 37, 2012/1, p. 43-116.

Cette « session » est détenue en pleine propriété, est indivisible et transmissible à l'un des héritiers. Les autres descendants peuvent quant à eux prétendre obtenir une nouvelle « session » auprès de l'administration seigneuriale à condition que des terres soient encore disponibles. La limite supérieure relativement basse de la superficie des terres auxquelles une famille peut prétendre – 12 hectares – est censée encourager les ménages multiples à se scinder en unités plus petites. Les premiers découpages ont lieu à l'automne 1772 dans les districts centraux et occidentaux du Banat (Ciacova, Cenad). Ils ont valeur de test chez une administration pour qui les ménages multiples des populations orthodoxes ne sont pour l'heure qu'une survivance superficielle d'un système ancien. Lorsque les agents recenseurs sont effectivement confrontés à des ménages multiples dans les communautés villageoises, deux attitudes différentes sont signalées dans leurs rapports :

- l'acceptation formelle de la division des ménages en plusieurs familles, conformément aux plans des administrateurs. Ce comportement est d'ailleurs confirmé par les enregistrements fiscaux: en 1771³², à la veille de la réforme, le nombre de fils de plus de 15 ans habitant chez leur père s'établit à 40 % du nombre total de chefs de famille, mais tombe à 22 % dès 1773³³ !
- l'exigence de certains ménages de grande taille de garder leur organisation et donc de recevoir une quantité de terres très supérieure (jusqu'à 100 ha !) à la limite prévue.

Dans le même temps, les résistances passives – (absence de réponse aux dénombrements, non-respect des bornages et des rotations de culture) – et actives – (agression des arpenteurs, multiplication des plaintes) – contre la réforme se multiplient. La tendance croissante des habitants à ester en justice pour contester les nouvelles règles de succession imposées est également notée³⁴. Malheureusement, l'absence de sources judiciaires nous interdit d'en dire plus sur ce point.

L'attachement inattendu de certains paysans à leur forme ancienne d'organisation du ménage, bien qu'il soit minoritaire, concerne des familles localement puissantes. L'administration réagit rapidement à une situation qui risque de remettre en cause sa réforme. Mais plutôt que de risquer l'abandon des principes de celle-ci, seuls des arrangements locaux sont promus. Le comptable en chef est alors chargé de trouver une formule juridique qui permette à la fois de respecter les règles de l'instruction de 1772 et de maintenir l'existence des ménages multiples. Il encourage alors les fonctionnaires locaux à enregistrer des maisons fictives et à laisser ainsi la possibilité aux plus grandes familles d'obtenir des lopins plus vastes. Il recommande également d'inscrire des dettes réciproques entre

32. OeStA, HHStA, Kabinettarchiv Zinzendorf, Karton Ungarn, Siebenbürgen und Banat', *Historische und Politische Nachrichten von dem Bannat Temeswar eingesammelt in den Jahren 1772 bis 1777.*, 1772, f° 4-5.

33. OeStA, FHKA, NHK, UK, BA, Fasz. 2, KT 145, f° 691.

34. J. J. Ehrler, *Das Banat vom Ursprung bis jetzo*, 1774, C. Feneşan, W. Volker (eds.), Timișoara, éd. de Vest, 2000, p. 194.

frères d'un ménage multiple : l'objectif est de contourner les règles autrichiennes d'héritage et de garantir que la propriété soit transmise aux collatéraux survivants et non aux enfants du chef de famille décédé³⁵.

Les ménages multiples persistent donc, malgré l'abolition d'un système fiscal qui encourageait le regroupement des familles, et la mise en place d'un système juridique qui favorise désormais les ménages nucléaires. C'est ce paradoxe, apparent aux yeux des administrateurs, qui contribue à faire passer cette organisation familiale pour un élément culturel, inscrit dans le caractère national d'un peuple, et non plus seulement une tare d'un système politico-juridique d'un autre âge. Nous constatons en effet que l'association entre la tendance à former des ménages multiples et la « nation rascienne », et non plus l'ensemble des orthodoxes, n'apparaît dans les mémoires administratifs qu'après le début de la réforme³⁶.

Les deux officiers à l'origine de ces mémoires – l'un est réviseur au service de la comptabilité de Timișoara, l'autre est membre du conseil de commerce de Vienne – ne sont pas directement engagés dans la réforme cadastrale. Ils ne font que refléter la position dominante au sein du conseil de l'administration régionale à ce moment-là. Les deux auteurs insistent sur un thème nouveau, celui de la communauté de travail que permettrait cette cohabitation de plusieurs familles sous un toit. Mais la connotation attribuée à cette pratique n'a désormais plus rien de négatif. Bien au contraire, la force de travail que permettrait de déployer une telle organisation familiale serait pour eux la cause de la plus grande aisance que connaissent les « Rasciens » par rapport aux colons allemands et aux « Valaques » du Banat. Jusqu'alors, c'était à leur pratique de l'élevage et de la vente de bétail qu'était attribué leur bien-être.

Le retournement rapide de l'opinion des administrateurs arrivés en 1769 s'explique par les difficultés premières de la réforme et par les déboires de la colonisation allemande, qui connaît un coup d'arrêt brutal en 1773. L'origine de ce renversement doit être cherchée dans l'action des fonctionnaires actifs sur le terrain, souvent présents depuis plusieurs décennies dans le Banat. Ils critiquent dès le départ la rigidité des nouvelles règles d'attribution et de transmission des terres. C'est en effet dans les écrits des gouverneurs de district que nous trouvons la célébration de l'efficacité du mode de culture familiale des « Rasciens ». La grande quantité de main-d'œuvre mobilisable permettrait la continuité de la culture des terres, impossible chez les autres peuples. Chez les colons « allemands », pourtant érigés en modèle quelques années plus tôt, l'économie familiale aurait tendance à sombrer dès que se déclare une maladie chez un membre du ménage. Les conseillers à la tête de l'administration, qui ne connaissent le pays qu'à travers la lecture des rapports et les fenêtres de leur carrosse, finissent cependant par se ranger à cet avis après quelques mois : ils

35. OeStA, FHKA, NHK, UK, BA, Fasz. 82, KT 404, f° 419-426, 1774.

36. Ehrler, *op. cit.*, p. 198 ; Zinzendorf, *op. cit.*, f° 148.

ne peuvent qu'admettre, eux aussi, la prospérité des villages « rasciens » de la plaine occidentale, qui forment un contraste saisissant avec la misère des colonies allemandes voisines, couvertes de jachères et de terres abandonnées³⁷.

L'élaboration de ce nouveau *topos* national et le bouleversement de la hiérarchisation des « nations » dans le discours des administrateurs connaissent une fortune durable. La fin du statut spécial du Banat dans la monarchie, qui se traduit par son rattachement à la Hongrie en 1778, laisse intacte la bonne réputation des ménages multiples « rasciens ». La région reste un territoire de colonisation importante pendant encore plusieurs décennies. On fait volontiers appel à eux afin d'occuper les terres encore vides à la périphérie des finages. La nouvelle administration camérale considère les ménages « rasciens » comme une source inépuisable d'accroissement du nombre de familles capables de mettre en valeur des sessions disponibles³⁸. La même idée est exprimée en 1786 au cours d'une séance de l'administration régionale du Banat : les terres libres devraient être prioritairement exploitées par les frères et fils mariés « rasciens », vivant sous le toit d'un autre chef de famille³⁹. Mais on constate, dans ces deux cas, la même ambiguïté déjà aperçue dans les arrangements faits en 1773-1774 : les terres libres peuvent être attribuées à ces frères et fils mariés à la seule condition qu'ils se fassent enregistrer comme chefs de famille à part entière et construisent donc, en toute logique, une nouvelle maison sur un terrain séparé. La promotion du modèle nucléaire n'est cependant plus une obsession des administrateurs locaux : seule la conformité aux règles de l'enregistrement fiscal et au système seigneurial de propriété des sessions paysannes est attendue. La disjonction entre la définition économique, fiscale et juridique de cette réalité est définitivement acceptée. Peu importe que le fractionnement des ménages multiples ne soit qu'apparent et dissimule une communauté de vie et/ou une communauté de travail. Cette dernière conserve, d'ailleurs, une bonne image auprès des fonctionnaires caméraux, qui y voient une garantie contre la désertification des sessions. Par ailleurs, une grande quantité de terres hors session, les *Überländer*, continuent d'être disponibles dans la plupart des finages. L'administration prend l'habitude dès les années 1770 de les affermer à l'année aux familles les plus nombreuses de chaque village, contribuant ainsi à la perpétuation des ménages multiples.

La construction intellectuelle du ménage multiple serbe, une *zadruga* qui ne dit pas son nom, dans le discours des administrateurs habsbourgeois du Banat doit être comprise comme le résultat de la rencontre de plusieurs pratiques de gouvernement et d'écriture. L'intérêt pour les cultures nationales et les observations ethnologiques – bien que le terme n'apparaisse qu'en 1787 – touche toute l'Europe lettrée à partir des années 1770. Dans le Banat, ce sont les administrateurs eux-mêmes qui succombent à cette mode et diffusent

37. MNL-OL [Magyar Nemzeti Levéltár – Országos Levéltár], E304, 5 cs., f° 735 et suivants, 09/07/1773.

38. MNL-OL, E305, 5 k., N° 268, f° 14, 1785.

39. MNL-OL, E125, 15 cs., f° 780, 9/2/1786.

plusieurs descriptions de la province et de sa population pour un large public⁴⁰. Les « nations » locales, « Rasciens », « Valaques » et « Allemands », et leurs mœurs y occupent une place de choix. Nous y trouvons, sans surprise, beaucoup de détails sur leurs pratiques économiques, leur organisation communautaire et familiale. Face à l'individualisme allemand et la solidarité villageoise valaque, les « Rasciens » se distingueraient par la grande taille de leurs familles, capables de mobiliser de nombreux bras dans les tâches agricoles. Il ne s'agit cependant pas là d'observations directes, mais de la synthèse de la littérature grise produite par des générations de fonctionnaires habsbourgeois présents sur place et à laquelle ces deux auteurs ont eu largement accès pour rédiger leur ouvrage.

Les *topoi* nationaux, fréquemment utilisés depuis 1716, servent de catégories pragmatiques qui éclairent et justifient les conduites politiques envers les populations locales. Ils sont régulièrement révisés et complétés en fonction des expériences politiques significatives à l'échelle régionale. L'introduction des sciences camérales comme pierre de touche de toute pratique de gouvernement par Joseph II rejette définitivement le Banat, sa population et son organisation administrative aux marges de l'Europe policée. Parmi les différents éléments promus au rang de modèle à suivre, la famille nucléaire tient une place centrale. C'est ce nouvel étalon du progrès qui met en lumière son exact opposé, le ménage multiple, dont l'existence n'intéressait jusqu'alors l'administration que dans la définition des règles garantissant l'équité de la répartition des impôts. Reliquat d'un système politico-juridique retardataire, le ménage multiple perd cependant rapidement son image négative. Sa persistance, malgré des réformes radicales, amène les administrateurs à le considérer comme un élément culturel dont il faut s'accommoder. Mieux encore, le ménage nucléaire se révèle comme étant une structure familiale trop fragile pour remplir les objectifs ambitieux de la colonisation. La célébration du ménage multiple serbe, dans l'administration domaniale du Banat, garde néanmoins un caractère ambigu, dans la mesure où il n'est jamais envisagé, contrairement aux confins militaires voisins, de conforter cette structure par un ordre juridique et politique adapté. La petite propriété et le fractionnement des ménages restent la règle, à l'image du reste du Royaume de Hongrie. Mais dans un pays où la densité reste faible et les terres abondantes, les pratiques d'affermage et de colonisation encadrées par l'administration domaniale comptent, de fait, sur la permanence d'un petit nombre de ménages multiples dans les villages de la plaine, majoritairement occupés par des paysans serbophones. Le ménage multiple n'est jamais érigé en modèle dans les territoires sous administration civile du Banat, mais apparaît comme un allié indispensable de la gestion domaniale des terres pendant une période transitoire marquée par une expansion permanente des cultures et de la population.

40. Il s'agit de l'ouvrage d'Ehrler (*op. cit.*) qui reste à l'état de manuscrit et, surtout, de celui de Francesco Grisellini, imprimé qui connaît une large diffusion (F. Grisellini, *Versuch einer natürlichen und politischen Geschichte des Temeswarer Banats in Briefen an Standespersonen und Gelehrte*, Wien, 2 vol., 1780).